

GROUPE 13 INVESTISSEMENTS

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 2 600 000 Euros

Siège social : Route de Rognac, CD 20

13127 VITROLLES

R.C.S. SALON-DE-PROVENCE 794 715 557

RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025 PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 MARS 2026

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidence et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le **31 décembre 2025**, soit **un bénéfice de 372 126 Euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	372 126 Euros
Solde inscrit au compte « Autres réserves »	410 208 Euros
Soit un total distribuable de	782 334 Euros
➤ A titre de distribution de dividendes aux associés	350 000 Euros
➤ Le solde, au compte « Autres Réserves »	

L'Assemblée Générale prend acte, par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les sommes versées à titre de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice de distribution / Assemblée ayant décidé la distribution	Montant total de la distribution	Montant de la distribution faite à des résidents français	Montant de la réfaction fiscale (40 %)
2022 AGO DU 26/05/2023	600 000 €	600 000 €	
2023 AGO DU 15/03/2024	600 000 €	600 000 €	
2024 AGO DU 25/02/2025	800 000 €	800 000 €	

Certifié conforme, La Présidence.



GROUPE 13 INVESTISSEMENTS

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 2 600 000 Euros

Siège social : Route de Rognac

CD 20

13127 VITROLLES

R.C.S. SALON-DE-PROVENCE 794 715 557

* * * *

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Certifié Conforme à l'original

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal line.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	354 557	29 219	325 339	413 751	88 412	21.37
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	3 155 400		3 155 400	3 155 400		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 600		3 600	3 600		
	Total II	3 513 557	29 219	3 484 339	3 572 751	88 412	2.47
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	179 273		179 273		179 273	
	Autres créances	47 023		47 023	8 033	38 990	485.40
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	297 826		297 826	1 066 600	768 774	72.08
	Charges constatées d'avance (3)				212	212	100.00
	Total III	524 121		524 121	1 074 845	550 723	51.24
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 037 679	29 219	4 008 460	4 647 596	639 136	13.75

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 600 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 600 000	2 600 000		
	Réserves				
	Réserve légale	260 000	236 000	24 000	10.17
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	410 208	477 200	66 992	14.04
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	372 126	757 008	384 882	50.84
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 642 334	4 070 208	427 874	10.51
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	148 602	202 318	53 715	26.55
	Concours bancaires courants		139 500	139 500	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses		257	257	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 055	4 644	2 411	51.91
	Dettes fiscales et sociales	208 084	190 599	17 485	9.17
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	2 385	40 070	37 685	94.05
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	366 126	577 388	211 261	36.59
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		4 008 460	4 647 596	639 136	13.75

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

273 322

428 786

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 819 145		1 819 145	1 996 037		176 891	8.86
Chiffre d'affaires NET	1 819 145		1 819 145	1 996 037		176 891	8.86
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				57 741		57 741	100.00
Autres produits			1 068 764	16		1 068 748	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			2 887 910	2 053 794		834 116	40.61
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			106 550	129 191		22 641	17.53
Impôts, taxes et versements assimilés			37 589	33 021		4 568	13.83
Salaires et traitements			675 294	700 227		24 932	3.56
Charges sociales			263 849	241 500		22 349	9.25
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			97 299	105 780		8 481	8.02
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 101 604	6		1 101 598	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			2 282 186	1 209 725		1 072 461	88.65
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			605 724	844 069		238 345	28.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)		248 106	248 106	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		248 106	248 106	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7 144	14 299	7 154	50.04
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	7 144	14 299	7 154	50.04
2. Résultat financier (V-VI)	7 144	233 807	240 952	103.06
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	598 580	1 077 877	479 297	44.47
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 171	2 171	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		947 000	947 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		949 171	949 171	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		998 740	998 740	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		998 740	998 740	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		49 569	49 569	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	226 454	271 299	44 845	16.53
Total des produits (I+III+V+VII)	2 887 910	3 251 071	363 161	11.17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 515 784	2 494 062	21 722	0.87
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	372 126	757 008	384 882	50.84

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Ludovic CREBIER
Expert – Comptable
Commissaire aux Comptes

GROUPE 13 INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée au capital de 2 600 000 €

Siège social : Route de Rognac, CD 20

13127 VITROLLES

794 715 557 RCS SALON-DE-PROVENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

GROUPE 13 INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée au capital de 2 600 000 €

Siège social : Route de Rognac, CD 20

13127 VITROLLES

794 715 557 RCS SALON-DE-PROVENCE

A l'assemblée générale de la société GROUPE 13 INVESTISSEMENTS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE 13 INVESTISSEMENTS, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Changement de méthode » de l'annexe comptable.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale de la société GROUPE 13 INVESTISSEMENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

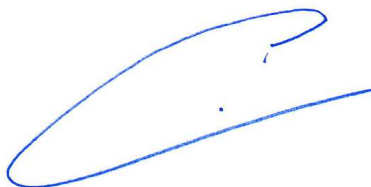
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 9 mars 2026

Le Commissaire aux comptes

Ludovic CREBIER



Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage industriels						
	Autres immobilisations corporelles	354 557	29 219	325 339	413 751	88 412	21.37
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	3 155 400		3 155 400	3 155 400		
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 600		3 600	3 600		
Total de l'actif immobilisé (III)		3 513 557	29 219	3 484 339	3 572 751	88 412	2.47
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvisionnements						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	179 273		179 273		179 273	
	Autres créances	47 023		47 023	8 033	38 990	485.40
	Charges constatées d'avance				212	212	100.00
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	297 826		297 826	1 066 600	768 774	72.08
Total de l'actif circulant (IV)		524 121		524 121	1 074 845	550 723	51.24
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VII)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)		4 037 679	29 219	4 008 460	4 647 596	639 136	13.75

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 600 000)	2 600 000		2 600 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale	260 000		236 000		24 000	10.17
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	410 208		477 200		66 992	14.04
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	372 126		757 008		384 882	50.84
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total des capitaux propres (I)	3 642 334		4 070 208		427 874	10.51
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total autres fonds propres (I bis)						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total des provisions (II)						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	148 602		341 818		193 215	56.53
	Emprunts et dettes financières diverses			257		257	100.00
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 055		4 644		2 411	51.91
	Dettes fiscales et sociales	208 084		190 599		17 485	9.17
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	2 385		40 070		37 685	94.05
	Produits constatés d'avance						
	Total des dettes (III)	366 126		577 388		211 261	36.59
	Ecarts de conversion passif (IV)						
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	4 008 460		4 647 596		639 136	13.75

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 819 145		1 819 145	1 996 037		176 891	8.86
Montant net du chiffre d'affaires	1 819 145		1 819 145	1 996 037		176 891	8.86
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions							
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				57 741		57 741	100.00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			1 066 400			1 066 400	
Autres produits			2 364	16		2 348	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			2 887 910	2 053 794		834 116	40.61
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			106 550	129 191		22 641	17.53
Impôts, taxes et versements assimilés			37 589	33 021		4 568	13.83
Salaires			675 294	700 227		24 932	3.56
Cotisations sociales			263 849	241 500		22 349	9.25
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			97 299	105 780		8 481	8.02
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			1 101 600			1 101 600	
Autres charges			5	6		1	22.98
Total des Charges d'exploitation (II)			2 282 186	1 209 725		1 072 461	88.65
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			605 724	844 069		238 345	28.24
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)			248 106		248 106	100.00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)			248 106		248 106	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)	7 144		14 299		7 154	50.04
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)	7 144		14 299		7 154	50.04
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	7 144		233 807		240 952	103.06
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	598 580		1 077 877		479 297	44.47
Produits exceptionnels (VII)			949 171		949 171	100.00
Charges exceptionnelles (VIII)			998 740		998 740	100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			49 569		49 569	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	226 454		271 299		44 845	16.53
Total des produits (I+III+V+VII)	2 887 910		3 251 071		363 161	11.17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 515 784		2 494 062		21 722	0.87
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	372 126		757 008		384 882	50.84

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Informations en matière de crédit bail	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 008 460.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 819 145.31 Euros et dégageant un bénéfice de 372 125.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (à l'exception du point décrit dans la note "Changement de méthode"), indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Changement de réglementation comptable

Dans un objectif de modernisation des états financiers, l'Autorité des Normes Comptables (ANC) a adopté le règlement n°2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03 et les règlements ANC 2018-07 relatifs au Plan Comptable général applicable au cours de l'exercice précédent.

Ce nouveau règlement est entré en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ce règlement introduit plusieurs modifications :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel
- la suppression de la technique des transferts de charges.
- la mise à jour de la nomenclature des comptes
- l'organisation des informations dans la présente annexe.

Ce changement de méthode comptable a été appliqué, de manière prospective. La colonne comparative 2024 n'a pas été retraitée, en dehors des modifications de présentation nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles du bilan et du compte de résultat.

Les principales incidences de ce changement de réglementation comptable portent sur:

- le résultat exceptionnel qui enregistre désormais les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel. Ainsi, les mises au rebut ou cession d'immobilisations réalisées au cours de l'exercice ainsi que les régularisations diverses et les amendes en été enregistrées dans le résultat d'exploitation.
- la suppression des transferts de charges.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	428 106		1 110 487
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 626		
Emballages récupérables et divers	770		
TOTAL	435 502		1 110 487
Autres participations	3 155 400		
Prêts, autres immobilisations financières	3 600		
TOTAL	3 159 000		
TOTAL GENERAL	3 594 502		1 110 487

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport		1 191 431	347 162	347 162
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 626	6 626
Emballages récupérables et divers			770	770
TOTAL		1 191 431	354 557	354 557
Autres participations			3 155 400	3 155 400
Prêts, autres immobilisations financières			3 600	3 600
TOTAL			3 159 000	3 159 000
TOTAL GENERAL		1 191 431	3 513 557	3 513 557

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		20 016	94 898	89 831	25 083
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 451	2 209	0	3 659
Emballages récupérables et divers		284	192	0	476
TOTAL		21 751	97 299	89 831	29 219
TOTAL GENERAL		21 751	97 299	89 831	29 219
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	94 898				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 209				
Emballages récupérables et divers	192				
TOTAL	97 299				
TOTAL GENERAL	97 299				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 600		3 600
Autres créances clients	179 273	179 273	
Impôts sur les bénéfices	44 845	44 845	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 178	2 178	
TOTAL	229 896	226 296	3 600

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	148 602	55 798	92 804	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 055	7 055		
Personnel et comptes rattachés	20 673	20 673		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	75 164	75 164		
Taxe sur la valeur ajoutée	63 401	63 401		
Autres impôts taxes et assimilés	48 846	48 846		
Autres dettes	2 385	2 385		
TOTAL	366 126	273 322	92 804	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	53 715			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0190	259 509			259 509

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Néant.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 247
Dettes fiscales et sociales	37 132
Total	41 380

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				127 135	127 135
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				39 943	39 943
- entre 1 et 5 ans				106 514	106 514
Total				146 457	146 457
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				1 271	1 271
Total				1 271	1 271

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

GROUPE 13 INVESTISSEMENTS
13127 VITROLLES

[illegible]